



## Déclaration liminaire CAPD du 17 mai 2021

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les modifications incessantes du calendrier des instances mettent en difficulté les personnels concernés. Cette CAPD en est un bon exemple. Les titulaires et suppléants ont dû anticiper leur absence lundi 17 mai sans avoir reçu de convocation de l'administration pendant leur temps de travail. Ces dernières sont arrivées tardivement, le mercredi 12 mai alors que les enseignants étant déjà en week-end prolongé. En outre, puisque la réunion se déroule en visioconférence, pourquoi les suppléants n'ont-ils pas été convoqués, et pourquoi n'ont-ils pas été prévenus de ce fait ? Nous pourrions considérer que c'est une forme d'entrave au droit syndical.

Pour le SNUDI - FO 80, l'urgence est :

- de prévoir et d'anticiper largement à l'avance les directives transmises aux personnels ;
- de les transmettre le plus rapidement possible et de façon claire afin de ne pas mettre les équipes dans la difficulté, ni de les soumettre à la vindicte des parents.

Nous vous rappelons par ailleurs que la circulaire classe exceptionnelle n'est toujours pas parue.

Concernant la loi dite : « transformation de la fonction publique » qui vise à détruire les garanties dont bénéficiaient les fonctionnaires dans leur carrière :

Toutes les mesures qui sont évoquées (télétravail déréglementé, accompagnement PPCR, formation continue type « constellation », RH de proximité, loi Rilhac, fusion des corps d'inspection, réforme des concours...) s'articulent et avancent vers un objectif commun de remise en cause de nos statuts et du fonctionnement même de l'École publique.

Cette loi a notamment prévu que les mutations et promotions ne seraient plus examinées par les commissions paritaires.

Foulant aux pieds les élections par le personnel de leurs représentants, le gouvernement met en place des auxiliaires de l'administration.

Contrairement aux élus, ces « experts » ne sont pas là pour défendre le droit des agents mais pour juger les dossiers de leurs collègues.

Seul le retour à la représentation des agents par des élus, qui doivent rendre compte à leurs électeurs et non à l'administration, permettra de garantir l'égalité de traitement des agents, corollaire de la qualité du service public.

Le SNUDI - FO réaffirme son attachement à l'existence du paritarisme et demande l'abrogation des textes sur la transformation de la Fonction publique, notamment concernant les promotions et les mutations.

La CAPD de ce jour examinera les avis SIAE des rendez-vous de carrière de l'année scolaire dernière ainsi que les promotions à la cadence accélérée des 6<sup>èmes</sup>, 8<sup>èmes</sup> et 9<sup>èmes</sup> échelons qui en découlent.

Une fois encore, le SNUDI FO continue de dénoncer et de demander l'abandon de PPCR.

En effet, cette évaluation, c'est l'arbitraire et l'individualisation. Ce dispositif heurte de front le statut des enseignants. Cette évaluation sépare les personnels entre ceux qui seront évalués « excellents » et les autres car c'est principalement parmi les premiers que seront les 30% de bénéficiaires d'un avancement d'échelon accéléré ou à la Hors Classe. C'est la promotion au mérite puisque la valeur professionnelle est établie en fonction de critères totalement subjectifs, et non plus un barème transparent et contrôlable.

Nous remarquons notamment que des collègues en congé longue maladie ont reçu un avis « satisfaisant ». Nous avons par le passé déjà dénoncé cette pratique de la double peine. Est-ce de nouveau le fruit du hasard ?

Le SNUDI FO revendique que les promotions concernant le changement d'échelon ou de grade soient fondées essentiellement sur l'AGS pour le déroulement de carrière de chaque personnel.

Par ailleurs, il semble que la crise permette de tenter d'imposer le démantèlement des droits et garanties statutaires. Il amplifie le recours aux emplois précaires. En plus d'aller à l'encontre des revendications des organisations syndicales souhaitant recruter sur liste complémentaire, ce choix montre déjà ses limites puisque le nombre de candidats est insuffisant.

Quand la gestion de la pénurie n'est pas renvoyée au plus petit échelon local, il est externalisé ! La nouvelle de l'arrivée du système « Andjaro » dans le département inquiète.

Il a certes été dit que l'acceptation de cette expérimentation se ferait sur la base du volontariat, mais nous savons que la hiérarchie sait utiliser les techniques les plus persuasives pour convaincre ses subordonnés d'accepter ce qu'elle veut mettre en place.

Nous invitons les titulaires mobiles ZIL et Brigade à refuser ce processus sans précédent, dont l'efficacité réelle resterait à prouver et qui n'a sans doute pour unique but de confier un pan de l'éducation Nationale à une entreprise privée, avec toutes les conséquences en termes de conditions de travail et de menace d'emploi pour les personnels administratifs que cela suppose. Le syndicat sera très vigilant sur l'évolution de ce dossier.

Dès à présent, comment traiterez-vous équitablement les personnels engagés dans l'expérimentation et ceux qui la refuseront ? Si ce système de gestion venait à être pérennisé, quelles garanties avons-nous qu'il ne sera alimenté que par des enseignants titulaires remplaçants ? Quid de la protection et la non diffusion hors Education Nationale des données personnelles ?

Le SNUDI-FO s'est toujours prononcée pour dire :

- Non à la privatisation du service public
- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019

- Abandon de la loi Rilhac
- Maintien de tous les emplois et recrutement des personnels nécessaires dans le cadre du statut
- Abandon du dispositif PPCR
- Recrutement de remplaçants, fonctionnaires titulaires, en nombre pour mettre un coup d'arrêt à la pénurie
- Respect du statut et amélioration des conditions de travail des agents.

Enfin, le SNUDI FO souhaiterait obtenir des réponses aux questions suivantes :

- Pouvez-vous nous donner la date exacte des résultats du mouvement intra-départemental ?
- Combien de fonctionnaires stagiaires seront en poste dans la Somme à la rentrée 2021 et comment seront choisis les postes support ?